

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Aide aux Ukrainiens – attribution d’une subvention à l’UNICEF

Rapporteur : Christian Lancrenon

Depuis le 24 février 2022, des tirs d’armes lourdes menacent chaque jour gravement la population ukrainienne en particulier la vie de 7,5 millions d’enfants du pays. Des centaines d’habitations ainsi que des écoles, des hôpitaux, des orphelinats et des centres de santé ont été endommagés ou détruits. Les jeunes Ukrainiens subissent des traumatismes et des troubles émotionnels profonds.

Dès le 27 février, la Ville a hissé le drapeau de l’Ukraine dans la cour d’honneur de l’hôtel de ville, aux côtés des drapeaux français et européen pour marquer son soutien au peuple ukrainien.

Depuis une forte mobilisation s’est exprimée de la part des Scéens et Scéennes :

- les Ukrainiens de Sceaux ont été nombreux à se manifester auprès de la Ville pour proposer d’accompagner leurs compatriotes qui arrivent sur le territoire communal ;
- les Scéens ont déposé de nombreux dons qui ont été remis à la Protection civile pour un transfert dans les secteurs où se trouvent des réfugiés ukrainiens ; de nombreux bénévoles parmi lesquels des lycéens parfois ukrainiens se sont mobilisés pour trier les dons et les mettre en cartons ;
- les établissements d’enseignement se sont mobilisés pour organiser des collectes et un groupe d’élèves a décidé de traiter la situation en Ukraine dans le cadre d’un travail sur les médias ;
- une vingtaine de familles scéennes se sont portées volontaires pour accueillir des réfugiés à leur domicile ;
- la Ville a organisé un rapprochement entre les familles ukrainiennes et celles candidates à l’accueil de réfugiés afin d’organiser une solidarité locale ;
- les unités locales de la Croix-Rouge et du Secours catholique ont apporté leur soutien aux Ukrainiens arrivant sur notre territoire par la fourniture d’équipements de première nécessité ;
- une permanence d’accueil a été mise en place associant les services de la Ville et la communauté ukrainienne de Sceaux afin d’accompagner les réfugiés et les familles d’accueil dans leurs démarches ;
- les services de l’Education nationale ont ouvert une classe UP2A complémentaire pour accueillir les enfants ukrainiens, en lien avec le directeur de l’école élémentaire des Blagis ;
- un entrepreneur scéen a proposé de faire un don à la Ville (via son CCAS) en fonction de ses ventes au cours de plusieurs semaines ;
- la Ville a relayé les appels aux dons de grandes ONG impliquées.

Les réfugiés qui arrivent à Sceaux sont essentiellement des mères de familles accompagnées de leurs enfants. Ces enfants se révèlent très traumatisés par la situation qu’ils subissent.

C’est pourquoi il est proposé de compléter l’action à l’échelle locale par un soutien à l’UNICEF avec laquelle la Ville travaille de longue date dans le cadre du titre « ville amie des enfants ».

L’UNICEF est présente depuis de nombreuses années en Ukraine où elle apporte une aide d’urgence à la population et notamment aux enfants.

Elle déploie des équipes mobiles de santé pour atteindre les personnes déplacées et met à disposition des fournitures médicales pour couvrir leurs besoins les plus urgents et soutient des établissements de santé locaux afin de pouvoir fournir des services de soins.

Dans les pays voisins qui accueillent des réfugiés, l'UNICEF a mis en place les "points bleus", espaces d'accueil sécurisés qui apportent un soutien aux familles en déplacement.

Dans le cadre du partenariat de la Ville avec l'UNICEF et afin de soutenir son action en faveur des Ukrainiens et notamment des enfants, il est proposé au conseil municipal de lui attribuer une subvention de 10 000 €.